



Programme de Formation

FORMATION REFERENT CSE « HARCELEMENT SEXUEL, AGISSEMENT SEXISTE » ...ET TRAITEMENT DES CAS DE HARCELEMENT MORAL ET DES RPS

« Comprendre son rôle et savoir mener ses missions de référent CSE au quotidien dans les règles, et disposer de réflexes et méthodes nécessaires à la bonne pratique des fondamentaux sur le sujet »

Objectifs A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :	• Acquérir des réflexes nécessaires à la bonne pratique des fondamentaux du rôle et des missions du référent CSE • Connaître des techniques et méthodes pour conduire un entretien sensible (posture, écoute...) • Reconnaître et appliquer la législation sociale en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes • Identifier le rôle et les missions de ses interlocuteurs • Partager des évolutions juridiques et jurisprudentielles sur les sujets ci-dessus.
Durée en heures Lieu Tarification	Formation -module de 1 jour soit 7 heures de formation (Une formule sur 2 jours est également déclinable avec un focus sur la conduite des entretiens, les techniques et postures). Modalité de la formation : en Intra entreprise dans les locaux de l'organisme ou de l'entreprise cliente, ou en inter-entreprises dans les locaux de l'organisme de formation. Inter = 800 euros TTC /par personne, en Intra = nous consulter pour devis
Formateurs : Organisme de formation <i>Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont</i>	Organisme de formation = Accolitys Formateur - Stéphane Bérard Diplômé en Ressources Humaines (DESS- MDRH - Bac +5) 25 ans d'expérience professionnelle en Ressources Humaines (ancien RRH /DRH- en poste sur ces fonctions pendant près de 20 ans). Diplômé universitaire de coaching en entreprise (IAE-Univ Lyon 3) Formé Formateur depuis 2005 avec des interventions très régulières sur les formations en Ressources Humaines et Droit social, en Management, en Développement personnel auprès d'entreprises, d'écoles et universités... Formé et certifié coach individuel et équipe, et Formé Formateur en Process Communication Model par Kahler Communication France. Formé et certifié coach puis Formé Formateur aux outils Karpman

<i>occupé des postes à responsabilité en entreprise</i>	Formé en grades « Technicien et Praticien » PNL Formé en coaching en Analyse Transactionnelle (modules 101 et 202) Formé et certifié - habilité à enseigner le modèle DISC Formé aux approches cognitivo- comportementales Formé au cycle 1 - complet de l' Ennéagramme
Nombre et typologie des personnes formées	Groupe maximum : 8 - 10 personnes Seuil minimum : 2 personnes
Pré- requis	<u>Public</u> : Elus du CSE (titulaires ou suppléants, membres de la fonction RH, référent employeur sur le sujet...et d'une manière générale toute personne ayant une responsabilité en matière de santé sécurité et conditions de travail Être actuellement ou prochainement en capacité de mener des sujets dans ces domaines. Pour les membres élus du CSE, le fait d'avoir réalisé la formation obligatoire CSE-SSCT serait un plus non négligeable.
Type d'action de formation	Nature de l'action de formation conformément à l'article L.6313-1 CT : « Actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances » ;
Programme <u>détaillé</u>	Module de formation de 1 jour - 7 heures de formation Module découpé en thématiques : <u>Journée 1 - Matinée - 9h /12h30</u> Inclusion 9h-9h30 et quizz d'évaluation de positionnement A/ Connaissance et application de la législation en matière de harcèlement sexuel et agissement sexiste 1. Cartographier les enjeux SSCT, rôle du CSE, cadre et obligations légales employeur 2. Définition du harcèlement sexuel et agissement sexistes (les différences avec séduction...), 3. Vulgarisation des RPS et violence au travail 4. Situations à risques et moyens de prévention Exercices et cas applicatifs sur les basiques juridiques du harcèlements, cas concrets jurisprudentiels etc.... B/Identifier le rôle du référent et des acteurs autour du harcèlement

	1.Role du référent = qui, quel mode opératoire, quelles missions, quelles compétences attendues ? 2.Role des autres acteurs - interlocuteurs et responsabilités : Médecin du travail, Inspection, IRP, syndicat, Référent harcèlement employeur Journée 1 - Amidi- 13h30 /17h00 Exercices et cas applicatifs sur la cartographie des rôles et missions de chacun - Quizz et cas applicatifs C/ Accueillir le signalement, accompagner son auteur, réagir de manière adaptée, mettre en œuvre les protocoles et moyens à la disposition des élus 1. Droit d'alerte et protocoles... 2. Accueillir le signalement et accompagner l'auteur 3. Posture - techniques = réagir de manière adaptée (bienveillance, neutralité, recueil des faits /preuves et témoignages...les comportements à adopter/éviter 4. Gestion des relations avec les interlocuteurs 5. Les issues et recours (sanctions, pénalités, contentieux...) Des cas concrets applicatifs de salariés portant sur des situations de harcèlements ou agissements potentiellement problématiques = applications des méthodes et techniques vues préalablement - mener un entretien sensible Conclusion - Jour 1 - 16H50-17H00 Une journée classique est organisée avec un temps équilibré de théorie mais essentiellement avec des ateliers, des cas pratiques réels, des quizz permettant une interactivité régulière et soutenue pour chaque participant.
• Modalité de validation des acquis	Des Exercices pratiques et/ou quizz d'évaluations sur les concepts réalisés avec les participants à chaque partie. Des Ateliers pratiques et/ou cas - jeux, en sous-groupes ou Binômes. Des corrections et restitutions commentées pour chaque cas. Une évaluation des acquis/ compétences portera sur les points suivants : • <i>Savoir identifier les cas de harcèlements et agissements sexistes</i> • <i>Savoir gérer ses missions au quotidien,</i>

	• <i>Savoir mener un entretien sensible et dérouler des droits d'alertes et protocoles,</i> • <i>Connaitre les modalités de fonctionnement et les missions des interlocuteurs.</i> Remise d'une attestation de fin de formation à chaque participant validant la formation à la fin du module d'un jour, comportant le titre de la formation, les dates de réalisation, le nom du formateur et l'organisme de formation.
Démarches et Matériels Pédagogiques utilisés	Les modalités pédagogiques proposées par notre organisme Accolitys sont les suivantes : • Des apports théoriques et techniques appuyés par de nombreuses études de cas et des ateliers pratiques, des cas de jurisprudence, des quizz et mises en situations avec les participants • Un support écrit est remis à chaque stagiaire (en version dématérialisée sous format PDF protégé) portant sur les apports théoriques et les illustrations abordées et utilisées pendant la formation. Le support correspond et reprend les concepts et thèmes de la présentation powerpoint utilisée par le formateur pendant la durée de la formation. Il peut contenir également des documents spécialisés et/ou des outils types. Les ateliers-formation mettent en jeu alternativement des supports comme : • Des paper boards et accessoires pour travailler en groupes et sous groupes de travail. • des supports virtuels sont possibles. . Des restitutions sur grand écran avec les participants ou à l'aide de supports projetés sur vidéoprojecteur.
Suivi de la formation :	Entretien et échanges à froid 3 mois après la fin de la formation avec le donneur d'ordre. Il s'agit d'un entretien téléphonique ou physique de la part de notre organisme de formation caractérisé par une grille d'analyse et des échanges « post formation » afin de recueillir les avis et les retours d'expériences de nos clients, suite à la mise en pratique par les participants du contenu de l'action de formation dispensée.